



MAIRIE DE CHAVILLE

CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la séance du samedi 14 décembre 2013

Présents_:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. Noël DUSSAC - M. David ERNEST - M. Jean-Pierre HASCOET - Mme Christine LECERF

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

M. Bertrand BARRE -- M. Loïc CHARBONNIER - Mme Isabelle DORISON -
M. André GAUDIN - M. Sylvain LEBAS – M. Gilles PERTUSA - Mme Olga ODINETZ

Le collège associatif :

Mme Irène NENNER - M. Marcel DUMAS – M. Bernard DUCLOS

Les élus et les représentants de la ville :

Mme Marie-Sabine GAVOIS - Mme Marie-Odile GRANDCHAMP - M. Maurice BLANDEAU

Absents excusés :

M. Pierre DELAYEN - Mme Cécile BLANCHET

Absents :

Mme Arielle AMILCAR - M. André HARLAY -Mme Laurence ROUGER de GRIVEL

Invités :

M. Yann FRADIN – Mme Armelle TILLY

Rappel de l'ordre du jour :

1. Etat d'avancement du groupe de travail sur l'eau par Madame Dorison et Madame Nenner;
2. Le « réseau de bénévoles intergénérationnel Chavillois » présenté par Madame Tilly ;
3. Points divers.

Début de la séance : 9h45

Monsieur le Président du Conseil Communal de Développement Durable ouvre la séance et donne la parole à Madame Isabelle Dorison.

1/ Etat d'avancement du groupe de travail sur l'eau

Madame Dorison rappelle que l'eau est omniprésente sur Chaville et confirme que les Chavillois ont plus que de l'intérêt pour leur « eau », ils ont de l'engouement. Il est donc primordial d'avoir une réflexion sur la gestion de l'eau. A l'aide d'un power point (joint en annexe 1), Madame Dorison fait le bilan du groupe « eau ». Elle commente des cartographies du 17^{ème} siècle sur lesquelles figure le château de Chaville et ses jardins à la française. Michel Le Tellier, ancien seigneur, fit creuser un étang (d'Ursine) pour alimenter les fontaines de ses jardins.

Madame Dorison montre à l'assemblée, différentes compositions du sol de Chaville : d'humus forestier, de sable, d'argile, de calcaire et de meulière. Elle souligne que l'eau est présente dans tout le Département des Hauts-de-Seine avec entre autre La Bièvre, le Ru de Marivel, les étangs de Corot....Elle donne la parole à Madame Irène Nenner, Présidente de l'association Chaville Environnement afin de commenter un second power point joint en annexe 2.

Madame Nenner explique à l'assemblée que ce projet vise à rassembler les données sur les sources, puits et zones humides de la commune et enquêter auprès des particuliers pour construire une carte documentée, réfléchir et proposer des usages alternatifs de l'eau naturelle au tout-à l'égout.

Madame Christine Lecerf interroge Madame Nenner sur la possibilité d'intégrer ces données cartographiques via le GPS.

Madame Marie-Odile Grandchamp indique qu'une convention est en cours entre l'association et la commune et précise que la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest est intéressée par cette cartographie.

Monsieur Yann Fradin de l'association Espaces souligne à l'assemblée l'importance de localiser et de préserver l'eau.

Madame Grandchamp informe que le Conseil général des Hauts-de-Seine améliore l'optimisation de la gestion des eaux pluviales pour réduire l'effet polluant des fortes pluies. Ainsi le «Schéma directeur départemental d'assainissement» prévoit la mise en œuvre d'un programme d'actions afin d'améliorer la collecte et le traitement des eaux pluviales et de limiter les inondations et les déversements vers la Seine.

Madame Dorison indique la difficulté de gérer le surplus d'eau de pluie (orage) et les eaux usées.

Monsieur Fradin précise que la construction de nouveaux bassins minéraux ouverts de rétention coûte cher et n'est pas très efficace. Il indique qu'il existe des bassins en herbes qui peuvent être financés en partie par l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Madame Lecerf indique que le bassin de rétention des eaux pluviales peut prendre de multiples formes comme les toitures d'immeubles ou de hangars, voiries et parkings, plates-formes de stockage...

Cependant, l'entretien et le service rendu n'est pas le même.

Monsieur Fradin se présente à l'assemblée, il indique que le siège et les bureaux de l'association Espaces sont maintenant sur Chaville, près de l'Atrium. Il précise l'objectif de

l'association : insérer par l'écologie urbaine en développant un projet innovant de gestion douce d'espaces urbains en aidant des personnes en difficulté à s'insérer socialement et professionnellement.

Il indique que l'association anime une quinzaine de chantiers d'insertion : des équipes d'éco-cantonniers, agents d'environnement, jardiniers... assurent l'aménagement et l'entretien de nombreux sites urbains, berges, talus, jardins solidaires et partagés... Ces actions ont pour objectif d'améliorer ces espaces naturels et verts urbains en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement, permettant ainsi de préserver la biodiversité. Parallèlement, l'association propose aux salariés en insertion un emploi, une formation aux métiers de l'environnement et un accompagnement socioprofessionnel.

Il informe l'assemblée de la signature de la Charte de l'eau Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine le 23 mai 2013, en présence des élus et de l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire et le contrat de bassin qui concrétise la mise en œuvre sur le territoire des engagements de la Charte.

Madame Dorison souhaite savoir si l'aménageur a fait un retour concernant la source trouvée lors des travaux boulevard de Stalingrad.

Madame Grandchamp indique à l'assemblée qu'elle va interroger Monsieur Tampon-Lajarriette sur ce propos.

Monsieur le Président remercie les intervenants et suggère une rencontre entre le CC2D de Sèvres et de Chaville, il donne ensuite la parole à Madame Armelle Tilly.

2 / Le « réseau de bénévoles intergénérationnel Chavillois »

Madame Tilly souligne que dans l'Agenda 21 il y a un volet social et que c'est dans ce cadre qu'elle intervient aujourd'hui. Ensuite, elle se présente à l'assemblée. Madame Tilly est maire-adjoint déléguée à la solidarité intergénérationnelle, aux personnes âgées, à la gérontologie entre autres et précise que son défi est de tout faire pour que le vieillissement ne soit pas lié à l'isolement.

Elle indique qu'en 2008 le Conseil de la Vie Locale (CVL) s'est réuni en table ronde, et - à l'aide de questionnaires - a établi des états généraux sur la solitude. En 2010, un collectif de solidarité composé d'associations, d'entreprises... s'est créé afin de combattre l'isolement sur la ville. Des actions ont été mises en place :

- Le tout numérique (ALJT),
- La procuration de proximité (La Poste) par exemple le voisin qui récupère un colis...
- Les Voisins Solidaires avec des kits gratuits (affiches, tracts....) pour des événements tels que Noël, la Chandeleur...
- Un réseau de bénévoles d'environ 15 personnes (recruté par annonce sur le journal de la ville, les associations et le Pôle Séniors) visite une vingtaine de personnes sur Chaville

Mais il reste encore beaucoup de choses à faire, par exemple lorsqu'un collégien est exclu de son établissement scolaire, il pourrait aider le Pôle Séniors.

Monsieur Duclos indique que la solidarité ne doit pas être menée qu'auprès des personnes âgées. A tous les niveaux, les personnes en ont besoin. De plus, les aides et leur mise en place ne sont pas connues de tous et l'aide aux devoirs est par contre mise en concurrence. La solidarité peut être portée sur les jeunes sans emploi, sur la banque alimentaire...

Madame Tilly acquiesce effectivement en évoquant la grande solitude des jeunes et leur isolement ainsi que l'augmentation des suicides.

Monsieur Jean-Pierre Hascoët souligne qu'il est difficile d'organiser des rencontres entre les jeunes et les personnes âgées. Les jeunes restent entre eux avec des pôles d'intérêt (télé-réalité, Facebook...) qui ne sont pas ceux des séniors.

Madame Nenner ajoute que les personnes âgées sont une ressource inestimable, ils sont notre mémoire et que les jeunes s'intéressent à l'Histoire.

Madame Tilly précise que les personnes âgées ont besoin de se sentir utile.

Madame Olga ODINETZ souligne que dans sa rue, il y a beaucoup de jardins et qu'il serait bien que les personnes maîtrisant le jardinage puissent faire partager leur savoir aux autres.

Madame Dorison indique que le groupe « eau » et l'ARCHE sollicitent la mémoire des Chavillois et que les enfants sont intéressés par ces travaux, notamment la maquette d'une blanchisserie qui a été exposée lors du forum des associations. Elle souligne que les Carmélites au 40 rue du coteau, ont un projet de maison de repos ou maison de retraite et proposeront des chambres pour les étudiantes ainsi que le partage de leur jardin avec un rucher.

Monsieur André Gaudin informe l'assemblée que cette année on fêtera le centenaire de la guerre de 14/18.

Madame Marie-Sabine Gavois propose que des élèves en classe d'histoire ou de français viennent interviewer des séniors.

Madame Tilly explique que cela est très difficile à organiser, il faut demander différentes autorisations.

Monsieur Hascoët effectue un constat sur les changements du temps de travail avec les RTT et les modifications de la vie associative.

Monsieur Fradin confirme que le bénévolat a changé.

Madame Lecerf indique qu'il existe déjà du partenariat pour le jardinage de même que pour le logement intergénérationnel (logement étudiant).

Madame Tilly explique que pour le logement intergénérationnel, il n'existe pas d'association parce qu'il est encore difficile de créer des statuts adaptés ainsi que le mode d'imposition.

3/ Points divers

Monsieur Duclos indique que les travaux de la rue Martial Boudet engendrent des problèmes liés à la circulation des piétons compte tenu de la largeur des trottoirs.

Monsieur Hascoët informe l'assemblée que lors de la réunion avec les services de GPSO, les divers échanges ont acté un côté plus large et un plus étroit.

Monsieur Dumas précise que cela ne concerne pas le CC2D.

Madame Grandchamp confirme que le CC2D est pour le bien commun de tous, or la rue Martial Boudet n'intéresse qu'une petite partie.

Monsieur le Président rappelle que le rôle du CC2D n'est pas de saisir la Municipalité mais de lui faire remonter l'information.

Monsieur Duclos ne comprend pas que le CC2D se réunisse pour la dernière fois, alors que, le Conseil de Vie Locale renouvelle un tiers de ses membres

Monsieur Barré précise que le Conseil Municipal par délibération a instauré le CC2D pour une durée de 4 ans. Le mandat se terminait en avril 2013, il a été prolongé jusqu'à fin 2013.

Madame Grandchamp rappelle qu'un courrier a été adressé aux membres du CC2D afin de leur demander de renouveler leur mandat, deux membres ont été remplacés.

Madame Lecerf souligne l'intérêt d'une démographie participative pour le prochain CC2D.

Monsieur Barré indique à l'assemblée que les travaux du CC2D sont suspendus, mais non terminés ; l'activité du CC2D reprendra après les élections municipales. Il remercie tous les membres pour le travail fourni et les échanges fructueux. Il précise qu'il souhaite participer au prochain CC2D en tant que membre mais plus en tant que Président.

Fin de la séance 12h10

Plan de Déplacement Administratif (PDA) : « Le Plan de Déplacement est une démarche globale et intégrée d'analyse et d'optimisation des différents déplacements inhérents aux activités d'une administration : déplacements des employés, accessibilité des visiteurs, déplacements professionnels et gestion des flux des marchandises ».*